



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Dégradation du service public en banlieue parisienne

Question orale n° 496

Texte de la question

M. Emmanuel Maurel alerte Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation sur la dégradation du service public en banlieue parisienne et particulièrement dans le Val-d'Oise. Il ressort des nombreux signalements qui lui parviennent ainsi que de ses propres observations en circonscription, que l'ensemble des services essentiels peine de plus en plus à répondre aux demandes et besoins de la population. L'accès à la santé est le plus compromis. Ainsi, le groupement hospitalier de Pontoise, Beaumont-sur-Oise, Magny-en-Vexin et ses annexes (Aincourt, Marines et Saint-Martin-du-Tertre) fait face à de graves difficultés financières, avec un déficit proche de 50 millions d'euros. Des promesses gouvernementales de soutien financier faites après la crise sanitaire sont restées lettre morte, au point où la direction envisage à présent une réduction de la masse salariale, des fermetures de sites et des réductions des horaires des services d'urgence. À Eaubonne, ces derniers ont depuis longtemps atteint la cote d'alerte. En parallèle, on assiste à la poursuite des suppressions de lits d'hospitalisation et une baisse de l'offre de formations sanitaires et sociales. On observe également une rétraction continue du service public postal, ainsi que des horaires d'ouverture des guichets des gares SNCF, au sujet desquelles les collectivités territoriales sont appelées à apporter leur propre compensation, au péril des actions qu'elles mènent dans le cadre de leurs compétences, comme à Pierrelaye et d'autres communes de la circonscription de M. le député. Enfin, la vétusté de certains bâtiments, notamment le commissariat de Taverny, dégrade les conditions d'accueil du public et les conditions de travail des policiers, sous pression d'une demande légitime de sécurité des habitants. L'ensemble de ces phénomènes engendre un sentiment - et une réalité - de relégation sociale et territoriale qui mine les fondements du contrat social et du pacte républicain. Il lui demande en conséquence quelles mesures le Gouvernement compte prendre pour endiguer ces phénomènes à la fois divers et convergents afin de restaurer la confiance collective dans l'action de la puissance publique.

Données clés

Auteur : [M. Emmanuel Maurel](#)

Circonscription : Val-d'Oise (3^e circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 496

Rubrique : Services publics

Ministère interrogé : Aménagement du territoire et décentralisation

Ministère attributaire : Aménagement du territoire et décentralisation

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [6 janvier 2026](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [6 janvier 2026](#)